

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SANCOINS (Cher)**

Département du Cher
Arrondissement de Saint-Amand-Montrond

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{er} OCTOBRE 2024

DÉLIBÉRATION N° 24/2024

OBJET :	DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE				
<i>Nomenclature :</i>	8.2 Aide sociale				
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non participant au vote
9	10	10			
Rapporteur :	Pierre GUIBLIN				
Secrétaire de séance :	Dominique CIVRAY				

L'an deux mil vingt-quatre, le premier octobre, à quatorze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Sancoins s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre GUIBLIN, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Pierre GUIBLIN, Sodia PHILIPPEAU, Dominique CIVRAY, José ANTONIO, Maurice MICAULT, Nadège VALENTI, Nicolas BERGER, Ginetto ANZIL et Laetitia GLORIAU.

Absents ayant donné pouvoir :

Monsieur Adrien FONTAINE a donné pouvoir à Monsieur Nicolas BERGER

Absents excusés :

Madame Jeanne GAZEAU, Madame Sandrine BELIN et Madame Carole CHOQUET.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 13

POUVOIR : 1

PRESENTS A LA SÉANCE : 9

Date de convocation : 20 septembre 2024

DÉLIBÉRATION

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Sancoins ;
Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
Vu le rapport du Président ;

Considérant la demande d'un administré, en date du 5 septembre 2024, saisissant Monsieur le Président du CCAS pour une demande d'aide financière exceptionnelle afin de l'aider à régler sa facture d'électricité du 19/08/2024, d'un montant de 1 408,71 €.

Considérant le calcul du reste à vivre de cet administré d'un montant de 2,18 € par jour et par personne ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et sur proposition du Président :

- **accorde une aide d'un montant de 350 € ;**
- **décide que cette aide sera versée directement au fournisseur d'électricité EDF.**

Délibération adoptée à l'unanimité.

A Sancoins, le 02 octobre 2024

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Président,

Pierre GUIBLIN



Le secrétaire de séance,

Dominique CIVRAY

Date de publication : 04/10/2024

Mode de publication : mise en ligne.